

Compte rendu provisoire Conseil du Second Degré lundi 23 mai 2016

Présents : M. Exelmans, Mme Reynaud, M. Jublot, M. Bukowiecki, Mme Cousyn, M. Mastalski, Mme Gareil, M. Fauveau.

Excusés : M. El Khalki

Absents :

Approbation du compte-rendu du dernier CSD :

Approbation à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du CSD du 23 mai 2016 :

1/ Préparation de la rentrée 2016

- Effectifs et structure
- Emplois du temps
- Services de cantine

2/ Réforme du collège :

- l'accompagnement personnalisé
- le brevet session 2017

3/ Calendrier des actions pédagogiques du 3e trimestre

4/ Bilan des actions et des projets 2015-2016 en lien avec le Projet d'établissement

5/ Calendrier 2016-2017 : trimestres, RIPP, examens blancs

6/ Questions Diverses (7)

Approbation à l'unanimité.

1/ Préparation de la rentrée 2016

A- Effectifs et structures

Chiffres au 22 mai 2016

Effectifs globaux : 489

Collège : 315,5

Lycée : 173,5

Effectifs par niveaux :

6eme: 90

Moyenne par classe : 30

5ème: 68

Moyenne par classe : 23

4eme: 86

Moyenne par classe : 28

3eme:	71,5	Moyenne par classe :	24
2nde:	75	Moyenne par classe :	25
1ère ES :	17	1ère L :	8
TES :	12	TL :	7
		1ère S :	29
		TS :	22

Nombre de nouveaux élèves : 70

Structure :

3 classes par niveau de collège.

3 classes de seconde.

1 classe de première ES/L

1 classe de première S

1 classe de terminale ES/L

1 classe de première S

Les représentants des parents et des personnels jugent que l'effectif en 6ème est très lourd et s'inquiètent de la qualité de l'enseignement et de l'accueil pour des élèves qui effectuent leur passage du primaire au secondaire. Ils demandent à quel effectif une 4ème classe peut-elle être ouverte.

Le proviseur adjoint, comme au Conseil pédagogique, rappelle que ces chiffres sont encore provisoires, qu'il a pour mission d'accueillir tous les élèves français (si faire se peut, en fonction des espaces et ressources humaines disponibles), que la jauge idéale est de 25/30 par classe et qu'à 100 inscrits il pourrait ouvrir une 4ème classe de 6ème.

Les personnels enseignants soulignent les problèmes posés par des mises en liste d'attente des élèves et le refus éventuel d'intégrer des élèves de nationalité française. Le proviseur adjoint confirme bien que la direction partage ce point de vue mais qu'il existe également des consignes données par L'AEFE (pas moins de 25 par classe) et des contraintes budgétaires.

L'effectif peut encore évoluer dans les jours qui viennent. L'organisation des programmes l'an prochain (AP, heures dédoublées...) permettront également des groupes à effectifs réduits.

Le proviseur adjoint précise également que se pose le problème du recrutement car il y a peu ou pas de candidat pour certains postes).

B- Emplois du temps

Les dédoublements de groupe de sciences, qui se substituent à la structure 4 groupes pour 3 classes, vont permettre de rendre les emplois du temps de 4ème et 3ème plus rationnels et de diminuer les heures de permanence pour les élèves.

Les heures d'accompagnement personnalisé (3h en 6e et 2h en 5e, 4e, 3e) obligatoires pour tous les élèves se substitueront aux heures d'aide individualisée existantes.

Les plages horaires du mercredi après-midi seront encore plus exploitées, tout en tenant compte des impératifs de l'UNSS collège.

Pour éviter la perte de ½ heure sur la grille horaire des élèves et comme cela a déjà été discuté avec les professeurs d'EPS, en 5ème, 4ème et 3ème devraient être organisés en deux blocs de 2h dont un qui aurait lieu en quinzaine. Un cours de deux heures viendrait alors s'aligner sur l'autre quinzaine, ou des cours d'une heure en quinzaine.

Mme Gareil demande de mettre les cours de d'EPS l'après-midi. Mme Reynaud répond que ce n'est pas possible en raison des utilisations des espaces sportifs (extra-scolaires à partir de 15h), du nombre de classes et des services des professeurs à répartir sur toute la semaine.

Les EPI n'apparaîtront pas aux emplois du temps des élèves ; en revanche le travail fait dans le cadre des EPI sera indiqué spécifiquement sur Pronote Cahier de texte.

Dans la mesure du possible les cours (en dehors de l'UNSS et des ateliers artistiques) s'arrêteront pour tous le vendredi à 16h.

C- Services de cantine

Afin de réduire encore le temps d'attente des élèves à la cantine et le temps imparti pour prendre leur repas, mais également afin d'absorber l'augmentation des effectifs, le service de cantine sera continu de 11h30 à 14h.

Il y aura donc deux services : un de 12h à 13h et de 13h à 14h. Des cours auront donc lieu de 12h à 13h. Les élèves n'ayant pas cours à 11h pourront aller à la cantine dès 11h30.

2/ La réforme du collège

A- l'accompagnement personnalisé : 3h en 6e et 2h en 5e, 4e, 3e.

Mme Reynaud explique le fonctionnement de l'AP l'année prochaine.

Organisation avant la fin de l'année scolaire 2016. (cf. QD 7)

Participation de M. DABROWSKI, professeur de théâtre, pour intervenir sur les techniques d'expression orales, le travail sur la voix, la posture en public...

B- Le brevet session 2017





Acquisition du socle / 400 pts

L'évaluation est menée tout au long du cycle 4, dans les différentes situations d'apprentissage : observation des capacités des élèves, activités écrites ou orales, individuelles ou collectives, que celles-ci soient formalisées ou non dans des situations ponctuelles d'évaluation.

Le niveau de maîtrise atteint par l'élève est fixé pour **chaque item** (diapo suivante) en conseil de classe du troisième trimestre de la classe 3^e.

Ce bilan de fin de cycle comprend une appréciation correspondant à la synthèse des observations **portées régulièrement** sur l'élève **au cours du cycle 4**.

Les chefs d'établissement invitent les équipes pédagogiques à rechercher l'harmonisation des processus d'évaluation, dans le cours ordinaire des enseignements obligatoires, notamment par une concertation entre les disciplines menée sous la responsabilité des **professeurs principaux**.



Acquisition du socle / 400 pts

8 items SOCLE

Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

• *Domaine 2 / les méthodes et outils pour apprendre*

• *Domaine 3 / la formation de la personne et du citoyen*

• *Domaine 4 / les systèmes naturels et les systèmes techniques*

• *Domaine 5 / les représentations du monde et l'activité humaine*



Décompte de points - **Socle**

Pour chacun de ses items (3^e conseil classe 3^e) :

- **10** points si le niveau est « **Maîtrise insuffisante** » ;
- **25** points si le niveau est « **Maîtrise fragile** » ;
- **40** points si le niveau est « **Maîtrise satisfaisante** » ;
- **50** points si le niveau est « **Très bonne maîtrise** » .



Cliquez pour ajouter un titre

- Minimum : $10 \times 8 =$ **80** points / 700
- Maximum : $50 \times 8 =$ **400** points / 700



Examen final / **300 pts**

- une épreuve **orale** : au choix parmi les EPI, le parcours Avenir, le parcours citoyen ou le parcours d'éducation artistique et culturelle / **100 pts**
- une épreuve **écrite** : Français, H-G et EMC / **100 pts**
- une épreuve **écrite** : Maths, SPC, SVT et techno/ **100 pts**



Examen final / **300 pts**

Epreuve **orale** / **100 pts** Choix parmi :

- les EPI (tout niveau)
- le parcours Avenir
- le parcours citoyen
- le parcours d'éducation artistique et culturelle



Epreuve orale / 100 pts

Cette épreuve orale est une **soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve **individuellement ou en groupe** (max 3 candidats). Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une **notation individuelles**.



Epreuve orale / 100 pts

Si le candidat présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales », il peut effectuer **une partie de sa présentation en langue vivante (max 5min)**, étrangère ou régionale, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement.

Si le candidat a connu une expérience de **mobilité internationale**, il est recommandé qu'il puisse la **valoriser** dans son exposé.



Epreuve orale / 100 pts

Modalités :

Après avis du conseil pédagogique, le chef d'établissement fixe les modalités de passation et en informe le CA :

- **dates** : entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites
- **lieu** : l'établissement où l'élève a accompli sa scolarité.
- **choix du projet** : transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève, selon les modalités fixées par le CA. Il précise :
 - l'intitulé et le contenu du projet
 - l'EPI ou le parcours choisi
 - les disciplines d'enseignement impliquées.
 - exposé individuel ou en équipe (a noms des coéquipiers mentionnés)
 - la partie de sa présentation dans une langue étrangère.



Epreuve orale / 100 pts

Modalités :

- **jury** : L'établissement suscite autant que possible la représentation de toutes les disciplines dans ses jurys.

- **Au moins deux** professeurs.
- Si choix de présenter en langue vivante : un enseignant de **la langue concernée**.
- Le chef d'établissement transmet aux membres du jury, **au moins dix jours ouvrés avant l'épreuve orale**, une liste des candidats avec la date et l'horaire de leur épreuve.

- **structure** :

- **individuelle** : **5 min d'exposé** (qui peut être guidé par le jury) + **10 min questions**
- **collective** : **10 min d'exposé** (chacun des candidats intervient) + **15 min de reprise** avec l'ensemble du groupe.



Epreuve orale / 100 pts

Evaluation: Maîtrise de l'expression orale : 50 pts

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue ;
- employer un vocabulaire précis et étendu ;
- participer de façon constructive à des échanges oraux ;
- participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur ;
- percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;
- s'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte, à savoir, le cas échéant :
 - utiliser la langue française avec précision du vocabulaire et correction de la syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions ;
 - passer d'un langage scientifique à un autre ;
 - décrire, en utilisant les outils et langages adaptés, la structure et le comportement des objets ;
 - expliquer à l'oral (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange ;
 - verbaliser les émotions et sensations ressenties ;
 - utiliser un vocabulaire adapté pour décrire sa motricité et celle d'autrui ;
 - décrire une devise d'art en employant un lexique simple et adapté ;



Epreuve orale / 100 pts

Evaluation: Maîtrise du sujet présenté : 50 pts

Tout ou partie des critères présentés ici peuvent servir aux établissements pour définir leur propre grille d'évaluation de l'épreuve orale.

- concevoir, créer, réaliser ;
- mettre en œuvre un projet ;
- analyser sa pratique, celle de ses pairs ;
- porter un regard critique sur sa production individuelle ;
- argumenter une critique adossée à une analyse objective ;
- construire un exposé de quelques minutes ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués ;
- mobiliser des outils numériques.



Examen final / 300 pts

1^{er} jour : une épreuve écrite Maths, SPC, SVT et techno/ 100 pts

- **Partie 1 - Maths (2h) - 50 pts (45 pts + 5pts présentation)**
- **Pause de 15 min**
- **Partie 2 - Sciences (questions identifiées - 1h) 50 pts (45 pts + 5pts)**
 - Thématique commune (pas nécessairement sur tous les exercices)
 - 1 exercice programmation (dans l'une des deux parties)

Sujets zéros

1. Combinaison 1 : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre
2. Combinaison 2 : mathématiques, physique-chimie, technologie
3. Combinaison 3 : mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, technologie



Examen final / 300 pts

1^{er} jour : une épreuve **écrite** Maths, SPC, SVT et techno/ **100 pts**

Dernière semaine de juin

En France métropolitaine :

- 13 h - 15 h : Mathématiques ;
- 15 h 15 - 16 h 15 : Sciences

Durant la pause, les candidats sont maintenus dans la salle d'examen.



Examen final / 300 pts

2nd jour : une épreuve **écrite** : Français, H-G et EMC / **100 pts**

- Français (3h)
- H-G-EMC (2h)

Thématique commune

En France métropolitaine :

- 9 h - 11 h : Questionnaire portant sur le corpus « Histoire et Géographie, EMC » ;
- 11 h 15 - 12 h 15 : Questionnaire portant sur le corpus « Français ».

Durant la pause, les candidats sont maintenus dans la salle d'examen.

- 14 h - 14 h 30 : Dictée et réécriture ;
- 14 h 30 - 16 h : Travail d'écriture.



Bonus (Langue des signes, Latin, Grec ou LVR **hors EPI**)

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints ;
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.



Mentions

Le diplôme délivré au candidat admis porte :

- 1° la mention « assez bien » : 420 / 700 ;
- 2° la mention « bien » : 490 / 700 ;
- 3° la mention « très bien » : 560 / 700.

3/ Calendrier des actions pédagogiques du 3e trimestre

Voir document annexe

Calendrier des événements et des sorties scolaires au secondaire			
Avril - Juin 2016			
Date	Événement	Public concerné	Responsables
Avril			
4	Conférence de Mme Ory-Lavollée, chercheur sur les cellules souches	2nde, 1eS et TS	
4	RIPP 6e et 3e		
5	RIPP Lycée		
7	CVLC		
8	Interventions Mme Fabienne Jonca, auteur de jeunesse	4e	
12	Epreuves écrites du DELF		
12	Concert		M. Perez
13	Visite musée Edo	3e /LV1 bis	Mme Kawakami, Mme Abuku
13	Oraux du DELF		
14	Salon pour le climat	2nde	Mme Coutyn
14 et 15	Mission M. Boucard - EEMCP de lettres	Professeurs de lettres	
16	Cambridge Test	4e anglais projet	M. Mey
18	Bac blanc japonais LV3		Mme Abuku
19	Commission éducative -Présentation des exposés		
19 et 20	Voyage à Hiroshima	1ère	M. Messin
20	Concours Sésame	Lycéens	
21	Intervention Police de Takinogawa	3e, 2nde, 1e et Tles	Mme Kosono, M. Jublot
Mai			
10	Echange via skype avec les élèves de la Claye Souilly	2nde	M. Perez
11	Concours GEIP Polytech	Lycéens	
12	Sortie Latinistes - Musée Mori	Latinistes	Mme Laribe, M. Bergez
12	Conseil pédagogique		
12	Soirée de l'orientation		M. Ritter
13	Bac blanc mathématiques zone Asie	Élèves de terminales	M. Descamps
14 et 15	Nuit du code - Taipei		Mme Nobileau, M. Descamps
16	Bac blanc histoire-géographie zone Asie		M. Messin
17	Oraux GEIP		
17	Oraux d'histoire des arts	3e	
17	Conseil du second degré		
31 et 1er juin	Représentation Musée haut, musée bas		M. Dabrowski
31	3e épreuve EPS	Terminales	

Juin			
2	Conseil d'administration		
2 et 3	Epreuves pratiques de sciences	Terminales S	
2 et 3	Epreuves écrites OIB		
9	Soutenance ISN		M. Descamps
13	Arrêt des cours de terminales		
17	Arrêt des cours de première		
17	Kanken		
20	Suspension des cours de 6e		
21	Suspension des cours de 5e		
22	Suspension des cours de 4e		
20 au 23	Epreuves écrites de terminale	Terminales	
20 au 22	Oraux de français	Premières	
21 et 22	Révisions pour le brevet	3e	
22	Arrêt des cours de 3e		
24	Epreuves écrites de première : français et sciences (1ES et 1L)	Premières	
24 au 28	Epreuves orales de terminale	Terminales	
27 et 28	Epreuves écrites du DNB		
30	Délibérations jury DNB		
Juillet			
1er	Résultats du 1er groupe		
1er	Fin des cours tous niveaux		
4	Oraux du second groupe et résultats		

4/ Bilan des actions et des projets 2015-2016 en lien avec le Projet d'établissement

Rappel des axes prioritaires pour 2015-2016 :

- projets (scolaires, culturels, sportifs...) en rapport avec le japon ou les japonais
- projets (scolaires, culturels, sportifs...) en rapport avec la maîtrise de la langue française et l'intégration des moins francophones

Sport :

- participation au tournoi de **basket** à Shanghai en janvier 2015
- participation au tournoi de **football** à Bangkok en mars 2016
- Sortie **ski** pour les élèves de seconde en février 2016
- Rencontres et compétitions dans le cadre de **l'UNSS** : basket, foot, judo, athlétisme
- Participation à la Paracup 2016 : **10kms et semi-marathon**

Maîtrise de la langue française

- Participation au **marathon poétique** du 1er avril : lectures de poèmes de Guillaume Apollinaire par les élèves de 1ère ES/L (projet AEFÉ)
- Participation au concours de la **Francophonie** Dis-moi 10 mots (élèves de Mme Desmurs)
- Participation aux **rallyes lecture** Segualen (2nde), Azimut (6e, 5e), , Babelio (4e, 3e)
- Rencontres et **conférences** : Patrick Deville, Boris Cyrulnik, Edouard Louis, Emmanuel Carrère, troupe des acteurs du Théâtre de la Ville + représentation de Rhinocéros, Fabienne Jonca
- Accompagnement personnalisé et aide individualisée (**AP et AI**)
- **Spectacles** théâtraux de M. Dabrowski et de M. Bergez
- Session des épreuves du **DEL** prim et du DELF scolaire
- Soutien **FLSco**

Intégration dans le pays d'accueil :

- Visites des élèves de seconde dans des **entreprises japonaises** en lien avec le développement durable
- Visite du **musée d'Edo**

- Sortie des élèves de la **section orientale**
- Échanges avec des **écoles japonaises** : Koyo, école n.6, Caritas, Kitazono, Keio
- Accueil d'**enseignants et universitaires japonais**
- Participation au **Matsuri** de Kita-ku
- Organisation des épreuves du **Kanken**
- Projet de Mme Abuku avec les élèves de 6e JLE avancé : **présentation en vidéo du lycée en japonais**
- **Entreprises japonaises** pour le Salon sur le climat en seconde

5/ Calendrier 2016-2017 : trimestres, RIPP, examens blancs

Découpage des trimestres :

1ère trimestre : du 02/09 au 25/11 2016

Conseils de classe : du 28/11 au 09/12 2016

2eme trimestre : du 28/11 au 10/03 2017

Conseils de classe : du 13/03 au 24/03 2017

3eme trimestre : du 13/03 au 09/06 ou 16/06 2017

Brevet Blanc : 02 et 03 février

Un oral blanc sera organisé au début du 3e trimestre pour la nouvelle épreuve du brevet.

En fonction des sujets des annales 0 du nouveau brevet, un 2e brevet blanc sera peut-être organisé en avril 2017.

Bac blanc : du 06 mars au 10 mars 2017

Les enseignants suggèrent de l'avancée à la dernière semaine de février avant les vacances, afin de permettre aux élèves de se repose réellement pendant les congés.

La question a été posée aux élèves lors de la réunion préparatoire au CVLC le jeudi 19 mai. Nous attendons le retour des élèves pour arrêter définitivement la date du bac blanc.

Le bac blanc de première serait quant à lui maintenu à la première semaine de mars.

RIPP du 1ère trimestre : jeudi 20, lundi 24 et mardi 25 octobre 2016

RIPP du 2ème trimestre : semaine du 23 au 27 janvier 2017

Justifications :

- Les RIPP ne doivent pas être redondantes avec les conseils de classe et les appréciations du bulletin.
- Les RIPP de cette année ont eu lieu en début de 3e trimestre, bien trop tardivement pour que les élèves puissent mettre en oeuvre les consignes et conseils donnés par les enseignants.

6/ Questions diverses

Questions des représentants des parents d'élèves

1. **Quelle(s) mesure(s) compte prendre le LFIT concernant des concours post-bac qui pourraient avoir lieu pendant des vacances scolaires afin d'éviter l'annulation de ceux-ci comme par exemple cette année pour le concours Alpha ?**

Le LFIT, soucieux de la réussite des élèves, et notamment en matière d'orientation, organise tous les concours qui peuvent l'être dans l'établissement, même pendant les vacances scolaires, et même la nuit, mettant alors à disposition son personnel bien au-delà des horaires d'ouverture de l'établissement.

Si le concours a lieu durant les vacances scolaire, comme pour le concours ALPHA cette année, il est juste nécessaire de recevoir l'organisation et les sujets avant le départ en vacances pour pouvoir organiser la passation en interne. Malgré nos nombreuses relances aux organisateurs, nous n'avions toujours pas les documents nécessaires pour faire passer le concours ALPHA le vendredi précédent les vacances. Aussi nous avons annulé les épreuves au LFIT. Le Proviseur a réussi à joindre les organisateurs le 02/05/2016 qui prévoient l'année prochaine plus en amont leur organisation, sans doute avec des sujets différents, pour les lycées de la zone Asie, ce qui devrait permettre une organisation effective, hors temps de vacances scolaires. Il est bien sûr impossible pour les parents de surveiller ou d'intervenir de quelque façon que ce soit dans cette organisation.

Vous trouverez ci-dessous copie des courriels échangés avec le parent d'élève qui s'est manifesté à ce sujet (et qui possédait donc la réponse à cette question).

Du Proviseur au parent d'élève :

Le 2 mai 2016 à 12:33, Philippe Exelmans <pexelmans@lfitokyo.org> a écrit :

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie de votre proposition en ce qui concerne une éventuelle surveillance par des parents du concours Alpha, mais vous imaginez bien que cela n'est absolument pas possible pour les organisateurs. Ils ouvrent des centres d'examen uniquement sous la responsabilité des établissements, et lorsqu'il se trouve exister un nombre de candidats suffisant.

Nous avons été contacté bien trop tard pour l'organisation de ce concours au LFIT, malgré mon accord donné dès le 18 mars 2016. Ensuite, et cela malgré les relances de M. Ritter et Mme Reynaud, nous sommes restés sans aucune information quant aux élèves concernés ou leur nombre, l'organisation des épreuves, la réception des sujets, le retour des copies... C'est la raison de son annulation à la veille des vacances. Cela n'a pas été le cas pour le concours SESAME ou GEIPI qui se sont déroulés sans encombre.

Comme le signale M. Ritter, *"pour ce qui est de ces concours d'admissions post-bac, deux choses me paraissent devoir être signalées :*

- Jusqu'à cette année, nous n'avions en général pas suffisamment de candidats pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un centre d'examen (en dehors de SESAME et GEIPI). Mais avec l'augmentation

de nos effectifs, il est probable que les possibilités de faire une demande d'ouverture de centre se multiplient (deux autres concours pourraient entrer en lice à court ou moyen terme).

- Nos vacances de printemps, qui se confondent avec la "golden week" des Japonais, seront souvent décalées par rapport à la France, ce qui par conséquent pourrait poser problème pour ces concours nationaux, dont les dates peuvent varier de quelques heures, mais sans réelle alternative.

A mon avis, nous aurons besoin d'une position de principe (et de solutions) dans la durée, et sur lesquelles nous puissions communiquer le cas échéant, lors des réunions d'information".

Nous savons que pour certains de nos élèves, en raison de leurs résultats moyens, ce concours est une chance.

Madame Reynaud tente de contacter la responsable du concours pour savoir s'il est possible de le maintenir malgré tout. Si le concours est ouvert au LFIT, il me semble que tous les élèves concernés devront se présenter obligatoirement.

Dans le cas où toutes les conditions seront réunies, le concours sera ouvert. Dans le cas contraire les élèves passeront par la mesure dérogatoire, à l'instar de nombreux candidats.

Nous tiendrons les familles informées aussi vite que possible.

Bien cordialement.

Philippe EXELMANS, Proviseur.

Le 2 mai 2016 à 18:12, Philippe Exelmans <pexelmans@lfitokyo.org> a écrit :

Bonsoir Mme Reynaud, Monsieur, M. Ritter

je viens enfin d'avoir Mme LELEUX du Concours Alpha qui me dit qu'il n'est pas possible d'organiser cette année pour le lycée les épreuves du concours Alpha.

Elle m'indique que, comme prévu, les élèves doivent envoyer leurs lettres de motivation.

Elle me dit aussi que le concours ne change pas en général la place dans le classement. Cela a une répercussion surtout pour les élèves moyens des excellents lycées (type Henri IV).

Ils prévoient l'année prochaine de mettre en place des épreuves spécifiques pour les différentes zones du monde et de prévoir leurs dates bien en amont afin que nous puissions nous organiser.

Néanmoins il faudra toujours avoir au moins 5 élèves inscrits.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer aux familles de l'impossibilité du concours au LFIT et de bien penser à envoyer leur lettre de motivation.

Bien cordialement.

Philippe EXELMANS, Proviseur.

2. Concernant la section orientale, pouvons-nous connaître le niveau de demandes pour la prochaine rentrée scolaire ? Les effectifs actuels ?

Les effectifs actuels : 13 élèves de 4e suivent actuellement cette option.

Rentrée 2016 : 13 demandes au niveau 4e. 13 demandes au niveau 3e.

3. Le LFIT envisage-t-il de proposer un jour des cours de chinois au secondaire ?

Non, cela n'a pas été envisagé et nous n'avons pas de demandes dans ce sens.

4. Quelle est l'offre actuelle du LFIT en matière de cours informatique ?

Les programmes de technologie comprennent un enseignement informatique de nombreux logiciels (Scratch, application Google, Drive, Tableur, traitement de texte, traitement de l'image) tout au long du collège et nos élèves ont, semble-t-il, un excellent niveau.

L'usage des TICE est effectif dans toutes les matières et le matériel informatique au LFIT est plus que conséquent (TNI, ordinateurs, tablettes, imprimante 3D...). La programmation est enseignée en mathématiques (maths-info) et nous avons ouvert, avec bonheur, la spécialité ISN en 2015.

Enfin à la rentrée 2016 sera également offert l'enseignement d'exploration ICN : Informatique et Création Numérique.

5. Suite au changement des programmes au collège et un passage potentiel aux manuels numériques, le LFIT a-t-il, depuis le dernier CSD, obtenu plus d'informations de la part des éditeurs concernant une baisse des coûts et une simplification des procédures ? Le LFIT a-t-il mené une étude comparative ?

Madame SIMON-MATSUI, Professeure documentaliste, répond à la question :

J'ai obtenu les informations voulues auprès la SOFIP, qui m'a confirmé prendre désormais en charge les achats auprès du KNE (Kiosque numérique de l'éducation).

Les achats se font donc aux tarifs pratiqués par le KNE qui dépendent des éditeurs et du fait d'être en possession de la version papier. Les tarifs ont bien baissé ces dernières années et me semblent plutôt intéressants. Des possibilités d'achat de

licences longues pour 5 ans à des tarifs avantageux existent désormais. L'installation et le suivi technique semblent s'être simplifiés, et seraient pris en charge directement par le service technique de la SOFIP.

La plupart des éditeurs proposent aussi le manuel numérique enseignant augmenté gratuitement aux adoptants de la version papier. Après consultation des sites des différents éditeurs, et discussion avec certains de mes collègues de la zone, il me semble que nous devrions effectivement mener, avec les différents coordonnateurs, une réflexion approfondie l'année prochaine sur les niveaux et disciplines dans lesquels ces manuels pourraient être profitables aux élèves. Nous pourrions aussi, pour les classes dont le nombre d'élèves va dépasser notre stock de manuels, envisager d'équiper certains élèves avec une version numérique du manuel en cours.

Le Provisoire ajoute que passer aux manuels numériques demanderait l'achat d'une tablette pour chaque élève, ce qui pourrait être difficile pour les familles.

Questions des représentants de la Direction.

6. quelles sont les contraintes du LFIT qui expliquent les coûts des SP ou SPAN.

Les activités pédagogiques au programme de l'établissement se font sous financement de l'établissement. Elles sont **obligatoires** pour tous les élèves.

Le budget de l'établissement (généré par les droits de scolarité de tous les élèves) n'a pas vocation à financer des activités pédagogiques "extra-scolaires" pour quelques élèves.

Toute sortie pédagogique (qui est un plus pédagogique, hors ou en sus des programmes) est **optionnelle** et engage le financement des familles.

Le fonctionnement de ces SP ou SPAN est assuré sous couvert d'une fiche action incluant son budget. C'est aussi le cas pour la participation à des concours qui peuvent engendrer une deuxième partie (type HBB, Kangourou, Olympiades...).

Les **organismes** de ces activités pédagogiques optionnelles payantes peuvent demander une aide au budget global au FSE, une aide au dépassement du seuil (45.000 et 100.000) à la caisse de solidarité.

Les **familles** qui souhaitent que leur enfant participe à une de ces activités pédagogiques optionnelles payantes peuvent demander une aide individuelle à la Caisse de Solidarité (en indiquant la somme demandée).

Le **lycée** travaille avec deux agences pour les billets, nécessairement de groupe. Il lui est impossible (pour des raisons d'organisation, de sécurité, de remboursement et de facturation) d'acheter les billets sur internet comme pour des voyages d'agrément individuels ou familiales.

La **caisse de solidarité** est alimentée par des dons et notamment par celui du FSE, généré par des activités de la fêtes de l'école. Nous souhaitons développer la démarche de dons (caisse de solidarité le jour de la fête de l'école, proposition de don sur les factures, statut Tokuzo...).

7. Est-il prévu d'ici la fin de l'année scolaire d'autres moments de travail sur les nouveaux programmes de cycle 3 et 4 et sur la mise en oeuvre de la réforme (EPI et AP) ?

Comme suite aux discussions du Conseil pédagogique, le Proviseur propose (sous réserve de l'accord du CE du 31 mai 2016) de poursuivre les travaux sur les EPI, AP, programmes cycle 3 et 4, en équipes "réelles" 2017.

le lundi 27/06 de 15h à 17h pour l'AP,

le mardi 28/06 de 13h à 17h pour les EPI et AP

le mercredi 29/06 de 13h à 17h pour les EPI, AP et programmes cycle 3 et 4.

Conséquences sur les cours :

- Lundi 27 juin : cours de 15h à 17h annulés uniquement pour les enseignants participant à l'AP au collège l'an prochain.
- Mardi 28 mai : après midi banalisée pour les élèves du secondaire
- Mercredi 29 mai : annulation du cours de japonais débutant et du cours de latin 2nde

Avis favorable du CSD, à l'unanimité.